

# **Projet pédagogique de l'accueil collectif de mineurs du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier**

## **Les Francas de la Loire**

*L'objet de ce dispositif est de proposer aux communes volontaires des actions à destination du public jeune âgé de 10,5 ans à 17 ans.*

*Il est également envisageable de voir la participation de nouvelles communes au sein de ce dispositif. Les communes participantes du Syndicat Intercommunal des Pays du Gier sont les suivantes : Chagnon, Doizieux, Farnay, Genilac, Sainte Croix en Jarez, Dargoire, Tartaras, Saint-Joseph.*

L'action que nous proposons de développer sur les vacances s'articule autour de six axes :

### **A. L'accompagnement des projets de jeunes**

Il s'agit de proposer de mettre en place des actions dédiées à la jeunesse sur les communes dépourvues.

Cela se traduit par l'embauche d'animateurs saisonniers sur la période des vacances scolaires.

Leurs missions :

- Animer sur les communes concernées des accueils jeunes ouverts.
- Etre l'interlocuteur privilégié des adolescents présents sur les communes pendant les vacances.
- Repérer les attentes des jeunes au niveau des loisirs.
- Accompagner et encadrer les projets de loisirs qui pourraient voir le jour.
- Laisser la place à l'émergence des projets de jeunes.
- Rechercher les lieux ressources adaptés aux demandes et attentes des jeunes.

### **B Mise en place d'actions ponctuelles d'animation de loisirs et/ou de découvertes**

Des actions ponctuelles de loisirs seront développées et proposées à toutes les communes. Ces actions répondront aux besoins de loisirs des adolescents pendant les vacances.

Les activités devront être proposées à l'ensemble des jeunes du territoire et ce quelle que soit sa commune de résidence.

Un planning d'activités est élaboré. Ce planning doit prévoir des temps de création de projets avec les adolescents afin de répondre de manière cohérente aux attentes et demandes de loisirs des jeunes. L'équipe d'animation doit mettre en œuvre tous les moyens (humain, matériel, financier, ...) dont elle dispose pour atteindre cet objectif.

Afin de mener à bien ce projet, un travail important sur la mobilité des jeunes sera réalisé.

### **C Développer l'intercommunalité**

Il s'agit de favoriser la mutualisation des moyens entre les communes participantes du SIPG à ce dispositif. Les actions se déroulant sur le territoire et répondant aux besoins de loisirs et découvertes des adolescents seront privilégiées.

Des animations seront mises en place sur l'ensemble des communes en fonction du potentiel de chacune. Le but est de permettre à tous les jeunes participants au dispositif de pratiquer des activités

sur sa commune mais aussi sur les communes voisines. Ces rencontres doivent permettre de favoriser les échanges entre les jeunes issus de villes différentes. Des animations diverses peuvent être proposées simultanément sur des lieux variés.

#### **D Conserver le public féminin au sein des actions proposées aux jeunes**

Une attention particulière sera portée en direction de ce public afin de conserver la présence de filles au sein de ces accueils ouverts d'adolescents.

Il s'agit de proposer des activités susceptibles de les intéresser sans pour autant perdre la mixité de genre sur ces temps d'animation.

#### **E Développer la relation aux parents**

Des actions à destination des parents seront mises en place afin d'expliquer le fonctionnement de cet accueil ouvert. Il s'agit d'améliorer la compréhension sur le fonctionnement « atypique » de ce dispositif mis en place pour accueillir les jeunes.

Cet objectif se traduit par :

- Le rappel du fonctionnement lors des accueils administratifs.
- La création d'une plaquette d'explication du dispositif et distribuée à l'intérieur des plannings
- La mise en place de projet commun aux enfants et parents.
- La mise en place d'un carnet de bord informant les parents et les jeunes des points de rendez-vous et horaires.

#### **F Sensibiliser les jeunes à leur vie quotidienne au sein d'un environnement**

Les actions mises en place répondent aux besoins de loisirs des adolescents pendant les vacances et leur permettent de découvrir les potentialités de la vallée en termes d'animations.

Ces actions doivent permettre aux adolescents d'acquérir une ouverture sur le fonctionnement de leur territoire au niveau économique, écologique et social.

On peut traduire cet objectif par :

- Expliquer aux participants les critères de refus de la mise en place d'un projet, en argumentant.
- Favoriser les actions se déroulant au sein de leurs communes.
- Sensibiliser les jeunes aux activités liées au développement durable.
- Créer une dynamique permettant la mise en place de projets citoyens.

#### **G Développer l'accueil de jeunes porteurs de handicaps**

Les animations inscrites au programme sont élaborées afin de permettre l'accueil de jeunes en situation de handicap.